

RENCONTRES 2020

DE LA VITICULTURE DURABLE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Les grands principes

FERTILISATION

Basée sur une liste de fertilisants autorisés

Fertilisation azotée : produits organiques exclusivement

- Privilégier des produits organiques
- Se référer aux mentions AB sur les produits

PROTECTION PHYTO

Basée sur une liste de produits autorisés aux échelles européenne et nationale.

- Utiliser principalement des produits de contact (cuivre et soufre) et de biocontrôle en complément

ENTRETIEN DU SOL

Désherbants chimiques interdits

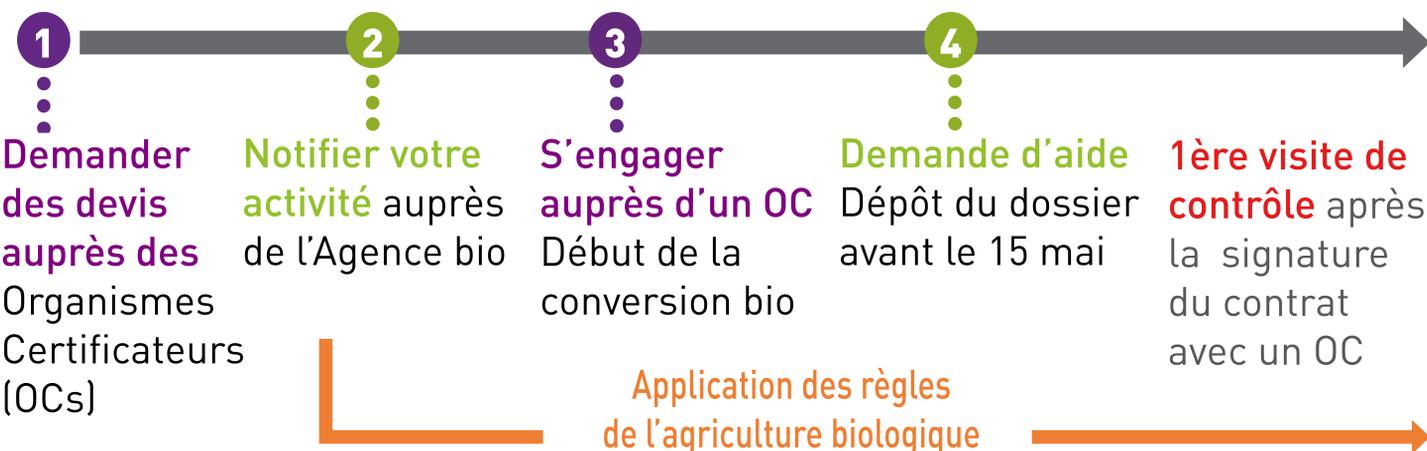
- Recours au désherbage mécanique et à l'enherbement
- Choisir un équipement adapté au sol, à la période et au couvert végétal pour une meilleure efficacité.
- Désherbage thermique ou avec traction animale possibles.

VINIFICATION

Cahier des charges européen (RCE N° 203/2012) basé sur une liste positive de produits et de pratiques.



Débuter sa conversion



Coûts et aides

- **Coût labellisation** : ~600€/an
 - **Aides à la conversion** : 350€/ha/an pendant 5 ans* et un crédit d'impôt bio plafonné à 3500€/exploitation/an en 2020
 - **Avantages** : modulation DJA (Dotation Jeune Agriculteur) de 5000€ et des points de bonus pour les Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations
- *sous réserve d'éligibilité, déclaration PAC obligatoire.

Le cuivre

En AB, le cuivre est la principale solution efficace dans la lutte contre le mildiou. Il peut être utilisé à hauteur de 4 kg/ha/an, lissable sur 7 ans. Son statut sera réexaminé à l'échelle européenne en 2025. **ATTENTION** : certains produits à base de cuivre, nouvellement homologués ou re-homologués bénéficient de la mention SPE 1. Leur utilisation est limitée à la quantité 4kg/ha/an sans lissage. Certaines spécialités à base de cuivre ont un nombre d'applications restreints sur une campagne. Se référer à leur homologation.

